

Décomposition de l'évolution du coût salarial horaire de l'économie belge et de ses branches d'activité, 2000-2010

Janvier 2015

Chantal Kegels, Bernhard Michel
ck@plan.be, bm@plan.be

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale. À cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales. Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes :

Les perspectives

Le "Short Term Update"

Planning Papers (le dernier numéro) :

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

114 Les charges administratives en Belgique pour l'année 2012

Chantal Kegels - Février 2014

Working Papers (le dernier numéro) :

11-14 Évolution salariale en Belgique entre 2000 et 2010 : importance des effets de composition de la main-d'œuvre

Maritza López Novella - Décembre 2014

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2015/7433/1

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : contact@plan.be<http://www.plan.be>

Décomposition de l'évolution du coût salarial horaire de l'économie belge et de ses branches d'activité, 2000-2010

Janvier 2015

Chantal Kegels, ck@plan.be, Bernhard Michel, bm@plan.be

Abstract - Cette étude propose une analyse traditionnelle de décomposition (shift-share) pour déterminer l'influence sur l'augmentation du coût salarial horaire en Belgique de trois effets : les changements dans la composition par branche d'activité du volume de travail (*effet de composition*), des modifications de la structure de l'emploi par catégorie de travailleurs (*effet de structure de l'emploi*) et des augmentations du coût salarial horaire des catégories individuelles (*l'effet salaire*). La décomposition est appliquée, pour la période 2000-2010, à des données par branche d'activité (A38) des comptes nationaux d'octobre 2014 selon le SEC2010 ainsi qu'à des données EUKLEMS distinguant dix-huit catégories de travailleurs selon trois critères (le genre, l'âge et le niveau de qualification). Les résultats montrent que l'effet salaire domine largement avec une contribution à l'augmentation du coût salarial horaire de 87 % pour l'ensemble de l'économie. En revanche, l'effet de composition apporte une contribution légèrement négative (-3 %) suite à une réduction de l'importance relative en termes de volume de travail de l'industrie manufacturière et l'augmentation de l'importance relative des services non marchands. Enfin, l'effet de structure de l'emploi contribue pour 16 % à l'augmentation du coût salarial horaire de l'économie dans son ensemble. Cet effet peut être mis en perspective avec l'augmentation de l'âge moyen et des qualifications des salariés.

Abstract - In deze studie wordt een traditionele decompositieanalyse (shift-share) gebruikt om de impact van drie effecten op de evolutie van de uurloonkosten in België te bepalen: verschuivingen in de bedrijfstakverdeling van het arbeidsvolume (*het compositie-effect*), veranderingen in de werkgelegenheidsstructuur naar werknemerscategorie in de bedrijfstakken (*het structureffect van de werkgelegenheid*) en de ontwikkelingen in de uurloonkosten van de individuele categorieën loontrekkenden (*het looneffect*). De decompositie is toegepast voor de jaren 2000-2010 op gegevens per bedrijfstak (A38) van de

ationale rekeningen gepubliceerd in oktober 2014 volgens ESR2010 en op gegevens van de EUKLEMS-databank waarin een onderscheid wordt gemaakt tussen 18 categorieën van werknemers volgens 3 criteria (geslacht, leeftijd en scholingsniveau). De resultaten tonen dat het looneffect sterk domineert met een bijdrage tot de toename van de uurloonkosten van 87% voor de gezamenlijke economie. Het compositie-effect levert daarentegen een licht negatieve bijdrage (-3%), die samenhangt met de daling van het relatieve belang in termen van arbeidsvolume van de verwerkende nijverheid en met de stijging van het relatieve belang van de niet-verhandelbare diensten. Het structureffect van de werkgelegenheid draagt voor 16% bij tot de stijging van de uurloonkosten van de gezamenlijke economie. Dat effect kan in verband worden gebracht met de toename van de gemiddelde leeftijd en de hogere kwalificaties van de werknemers.

Abstract - This article presents a traditional shift-share decomposition to identify contributions of three effects on the rise in the hourly wage cost in Belgium: changes in the industry composition of total hours worked (*composition effect*), changes in the structure of employment in terms of categories of workers (*employment structure effect*), and increases in the hourly wage cost of these individual categories (*wage effect*). The decomposition effects are calculated for the years 2000-2010 with industry-level data (A38) from the national accounts published in October 2014 according to the ESA2010 and with EUKLEMS data for 18 categories of workers according to three criteria (gender, age and skill-level). In the results, the wage effect largely dominates with a contribution of 87% to the economy-wide hourly wage cost increase. The composition effect turns out slightly negative (-3%) due to the respective reduction and increase in the relative importance of the manufacturing sector and the non-market services sector in total hours worked. Finally, the contribution of the employment structure amounts to 16% of the economy-wide rise in the hourly wage cost. This effect is closely related to the rise in the average skills and age of employees.

Jel Classification - J21, J31

Keywords - Coût salarial horaire, shift-share, structure de l'emploi

Table des matières

Synthèse	1
Synthese	2
1. Introduction	3
2. Tendances du volume de travail et du coût salarial horaire	5
2.1. Les données	5
2.2. Évolution de la répartition du volume de travail et de la masse salariale	5
2.3. Évolution des caractéristiques de la main-d'œuvre par branche d'activité	8
2.4. Évolution du coût salarial horaire	14
2.4.1. Économie totale	14
2.4.2. Branches d'activité	14
3. La décomposition de l'évolution du coût salarial horaire	18
3.1. Méthodologie	18
3.2. Les résultats	19
3.2.1. Ensemble de l'économie	19
3.2.2. Branches d'activité	20
4. Conclusions	22
Annexe : Résultats de la décomposition avec répartition proportionnelle des subsides salariaux	24

Liste des tableaux

Tableau 1	Part des heures prestées par les femmes en 2000, 2005 et 2010	9
Tableau 2	Part des heures prestées par les salariés de 50 ans et plus en 2000, 2005 et 2010.....	11
Tableau 3	Part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2000, 2005 et 2010.....	13
Tableau 4	Niveau de coût salarial horaire et évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010.....	14
Tableau 5	Niveau de coût salarial horaire et évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010.....	17
Tableau 6	Décomposition de l'évolution du coût salarial horaire par branche d'activité entre 2000 et 2010	25

Liste des graphiques

Graphique 1	Répartition du volume horaire du travail salarié entre les différentes activités.....	6
Graphique 2	Répartition de la masse salariale entre les différentes activités.....	7
Graphique 3	Niveau du coût salarial horaire apparent en 2000 par branche d'activité.....	15
Graphique 4	Évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010 par branche d'activité	15
Graphique 5	Décomposition de l'évolution du coût salarial horaire apparent, 2000-2010.....	19
Graphique 6	Décomposition de l'augmentation du coût salarial horaire par branche : importance de l'effet de structure du volume de travail salarié	20

Synthèse

Cette étude examine l'influence des changements dans la distribution de l'emploi entre branches d'activité et des modifications de la structure de l'emploi par catégorie de travailleurs au sein de ces branches sur l'évolution du coût salarial horaire en Belgique. L'approche choisie est une analyse traditionnelle de décomposition (shift-share) appliquée à des données par branche d'activité (A38) des comptes nationaux publiées en octobre 2014 selon le SEC2010 et des données de la base de données EUKLEMS permettant de distinguer, pour chaque branche, dix-huit catégories de travailleurs selon trois critères (le genre, l'âge et le niveau de qualification). Selon la méthode retenue, l'augmentation du coût salarial horaire peut être décomposée en trois effets : *l'effet de composition* qui rend compte de la contribution du changement de l'importance relative des branches d'activité dans les heures travaillées, *l'effet de structure de l'emploi* qui mesure la contribution du changement de l'importance relative des dix-huit catégories de salariés dans l'emploi des branches d'activité et *l'effet salaire* qui capte la contribution des évolutions du coût salarial horaire des dix-huit catégories de salariés. L'analyse porte sur l'évolution salariale entre 2000 et 2010.

Les résultats montrent que l'effet salaire domine largement. Pour l'ensemble de l'économie, sa contribution à l'augmentation du coût salarial horaire s'élève à 87 %. En revanche, l'effet de composition apporte une contribution légèrement négative (-3 %) qui est à mettre en parallèle avec la réduction de l'importance relative en termes de volume de travail des branches de l'industrie manufacturière et l'augmentation de l'importance relative des branches des services non marchands. L'effet de structure de l'emploi est positif et contribue pour 16 % à l'augmentation du coût salarial horaire pour l'économie dans son ensemble. Cet effet peut être mis en perspective avec l'augmentation de l'âge moyen et des qualifications des salariés.

Au niveau des branches d'activité individuelles, l'effet salaire contribue systématiquement pour plus de 50 % à l'augmentation du coût salarial horaire. L'effet de structure de l'emploi est relativement important pour cinq branches dont quatre appartiennent aux services marchands : la fabrication de produits informatiques, les télécommunications, les services informatiques, l'édition, audiovisuel et diffusion et la publicité et autres activités spécialisées. Toutes ces branches sont caractérisées par une augmentation importante de la part des salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans ces branches, l'importance de l'effet de structure de l'emploi peut donc être mise en parallèle avec l'augmentation de la qualification de la main-d'œuvre.

Synthese

Deze studie onderzoekt de impact van verschuivingen van de werkgelegenheid tussen bedrijfstakken en van veranderingen in de werkgelegenheidsstructuur naar werknemerscategorie binnen die takken op de evolutie van de uurloonkosten in België. De gekozen benadering is een traditionele decompositieanalyse (shift-share) toegepast op gegevens per bedrijfstak (A38) van de nationale rekeningen gepubliceerd in oktober 2014 volgens ESR2010 en op gegevens van de EUKLEMS-databank die het mogelijk maken, voor elke bedrijfstak, 18 categorieën van werknemers te onderscheiden volgens 3 criteria (geslacht, leeftijd en scholingsniveau). Volgens deze methode kan de toename van de uurloonkosten opgesplitst worden in drie effecten: *het compositie-effect* dat de bijdrage geeft van de verandering van het relatieve belang van de bedrijfstakken in de gewerkte uren, *het structureffect van de werkgelegenheid* dat de bijdrage meet van de verandering van het relatieve belang van de 18 categorieën loontrekkenden in de werkgelegenheid van de bedrijfstakken en *het looneffect* dat de bijdrage van de ontwikkelingen in de uurloonkosten van de 18 categorieën loontrekkenden vat. De analyse betreft de loonevolutie tussen 2000 en 2010.

De resultaten tonen dat het looneffect sterk domineert. Voor de gezamenlijke economie bedraagt de bijdrage van dat effect tot de toename van de uurloonkosten 87%. Het compositie-effect daarentegen levert een licht negatieve bijdrage (-3%) die gelijklopend is met de daling van het relatieve belang in termen van arbeidsvolume van de verwerkende nijverheid en met de stijging van het relatieve belang van de niet-verhandelbare diensten. Het structureffect van de werkgelegenheid is positief en draagt voor 16% bij tot de stijging van de uurloonkosten in de gezamenlijke economie. Dat effect kan in verband worden gebracht met de toename van de gemiddelde leeftijd en de hogere kwalificaties van de werknemers.

Op het niveau van de individuele bedrijfstakken levert het looneffect zonder uitzondering een bijdrage van meer dan 50% tot de toename van de uurloonkosten. Het structureffect van de werkgelegenheid is relatief belangrijk voor vijf bedrijfstakken, waarvan er vier behoren tot de verhandelbare diensten: Vervaardiging van informaticaproducten, Telecommunicatie, Informaticadiensten, Uitgeverijen, audiovisuele diensten en uitzendingen en Reclamewezen en overige gespecialiseerde activiteiten. Al die bedrijfstakken worden gekenmerkt door een aanzienlijke toename van het aandeel van loontrekkenden met een diploma hoger onderwijs. In die bedrijfstakken hangt het belang van het structureffect van de werkgelegenheid dus samen met de toegenomen scholingsgraad van de ingezette arbeidskrachten.

1. Introduction

Le premier rapport du Groupe d'Experts Compétitivité et Emploi (GECE) publié en juillet 2013 a mis en lumière des niveaux de coût salarial horaire en Belgique très différents d'une branche d'activité à l'autre. Il est donc possible que l'évolution du coût salarial horaire moyen pour l'ensemble de l'économie soit influencée par des différences dans l'évolution de l'emploi entre les branches d'activité. Pour mettre ce phénomène en évidence, l'évolution du coût salarial horaire de l'ensemble de l'économie peut être décomposée en un effet de l'augmentation du coût salarial horaire dans les branches d'activité et un effet de variation de l'importance relative des branches d'activité en termes d'heures travaillées. Ce dernier effet est appelé, dans cette analyse, l'effet de composition.

Par ailleurs, le rapport du GECE a aussi souligné une évolution du coût salarial horaire très hétérogène entre les branches d'activité. La théorie économique identifie de multiples facteurs qui contribuent à ces différentiels d'évolution. Parmi ceux-ci, l'on retrouve notamment des caractéristiques de la main-d'œuvre comme, par exemple, l'ancienneté ou le niveau de compétence. Dans un récent Working Paper du Bureau fédéral du Plan¹, l'effet de l'évolution de ces caractéristiques de la main-d'œuvre sur les augmentations salariales est mis en évidence avec des données individuelles par travailleur grâce à une méthodologie combinant des estimations économétriques d'équations de salaire et une analyse de décomposition. L'analyse présentée ici vise à compléter la précédente à travers une approche traditionnelle de décomposition (shift-share) appliquée à des données par branche d'activité (A38) des comptes nationaux publiées en octobre 2014 selon le SEC2010 et de la base de données EUKLEMS. Deux types de coût salarial horaire sont analysés : le coût salarial horaire apparent et le coût salarial horaire effectif, ce dernier étant obtenu par déduction des subsides salariaux. Selon la méthode retenue, l'augmentation du coût salarial horaire peut être décomposée en une augmentation du coût salarial horaire de chaque catégorie de travailleurs et en une augmentation du coût salarial horaire due à la variation de l'importance relative de chaque catégorie de travailleurs dans le total des heures prestées par branche². Cet effet est appelé, dans cette analyse, l'effet de la structure de l'emploi. L'analyse porte sur l'évolution salariale entre 2000 et 2010.

Les résultats montrent que l'effet salaire domine largement avec une contribution à l'augmentation du coût salarial horaire de 87 % pour l'ensemble de l'économie. En revanche, l'effet de composition apporte une contribution négative due à une réduction de l'importance relative en termes de volume de travail de l'industrie manufacturière et l'augmentation de l'importance relative des services non marchands. Enfin, l'effet de structure de l'emploi contribue pour 16 % à l'augmentation du coût salarial horaire. Cet effet peut être mis en perspective avec le vieillissement et l'augmentation des qualifications des salariés.

L'effet de structure de l'emploi identifié ici est plus faible que dans l'étude précédente basée sur des données individuelles par travailleur. Trois facteurs jouent un rôle dans cette différence. Tout d'abord,

¹ López Novella, M. (2014), « Évolution salariale en Belgique entre 2000 et 2010 : importance des effets de composition de la main d'œuvre », WP 11-14, Bureau fédéral du Plan.

² L'analyse n'a pu être menée que sur les données belges car les données de répartition des heures travaillées et de la compensation du travail des trois pays voisins dans EUKLEMS ont été construites sur base de l'hypothèse d'une évolution commune à toutes les catégories de travailleurs rendant impossible toute décomposition de l'évolution du salaire horaire.

L'étude précédente prend en compte un plus grand nombre de caractéristiques, ce qui tend à augmenter l'effet de structure. Ensuite, il y a un biais d'agrégation qui contribue également à augmenter cet effet de structure. Enfin, une grande part de la différence est due à l'effet de l'âge des travailleurs. Au niveau individuel, l'âge exact plutôt qu'une catégorie d'âge est comptabilisé et l'âge des travailleurs peut augmenter et alimenter l'effet de structure même s'il n'y a pas de changement de la moyenne d'âge au niveau de la branche.

2. Tendances du volume de travail et du coût salarial horaire

2.1. Les données

Les données sur la masse salariale (D.1) et les heures prestées par les salariés par branche d'activité proviennent des comptes nationaux. Il s'agit de la version 2014 des comptes nationaux publiés par l'Institut des comptes nationaux en octobre 2014. C'est la première version des comptes nationaux établie suivant le nouveau Système européen des comptes (SEC2010). Les comptes nationaux contiennent aussi des données sur les subsides salariaux qui diminuent le coût effectivement supporté par l'employeur mais ces derniers sont agrégés avec d'autres types de subsides qui ne portent pas sur le coût du travail, au sein de la rubrique « Autres subventions sur la production » (D.39). L'estimation des subsides salariaux par branche d'activité utilisée dans l'analyse a été effectuée par le Bureau fédéral du Plan dans le cadre du budget économique et des travaux du GECE.

En matière de caractéristiques de la main-d'œuvre, le volet belge de la base de données EUKLEMS détaille le volume de travail salarié et la masse salariale selon le genre (deux catégories), l'âge (trois catégories)³ et la qualification de la main-d'œuvre (trois catégories)⁴. Au total, dix-huit catégories de travailleurs peuvent donc être distinguées tant pour les heures prestées que pour la rémunération, et donc pour le coût salarial horaire, par branche d'activité. Ces données ne sont disponibles que sur la période 2000-2010.

2.2. Évolution de la répartition du volume de travail et de la masse salariale

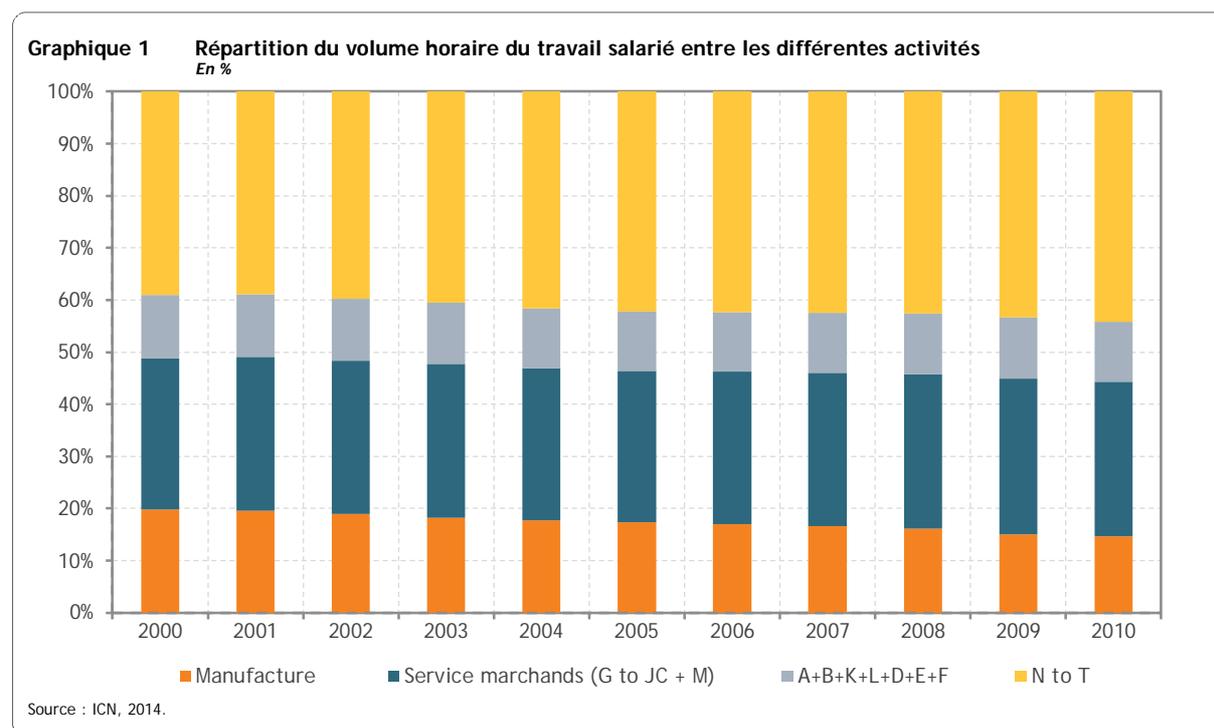
Comme les autres économies avancées, l'économie belge a connu, au cours des dernières décennies, une tertiarisation croissante de son activité, les services représentant une part toujours plus grande de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Entre 2000 et 2010, la part de l'industrie manufacturière dans les heures travaillées par les salariés est ainsi passée de 19,8 % en 2000 à 14,7 % en 2010 (graphique 1). Cette tendance s'est poursuivie au cours des années récentes puisqu'en 2013, cette part n'est plus que de 14 %.

Entre 2000 et 2010, toutes les branches de l'industrie manufacturière ont enregistré une diminution du volume de l'emploi salarié à l'exception de l'industrie pharmaceutique. Les branches qui ont connu la plus forte augmentation de leur importance relative mesurée en termes d'heures prestées par les salariés de l'industrie manufacturière sont l'industrie alimentaire (de 13 % en 2000 à 16 % en 2010), l'industrie pharmaceutique (de 3 % à 5 %) et les autres industries manufacturières (de 5 % à 6 %). À l'opposé, les branches qui ont enregistré une diminution de leur importance relative au sein de l'industrie manufacturière sont l'industrie textile (de 8 % à 5 %), la fabrication de moyens de transport (de 11 % à 8 %) et la fabrication de produits informatiques (de 4 % à 3 %).

³ Les 3 catégories d'âge des salariés sont les salariés âgés de 15 à 29 ans, de 30 à 49 ans et de 50 ans et plus.

⁴ Les 3 catégories de qualification des salariés en fonction de la classification internationale type de l'éducation (CITE) sont : hautes qualifications correspondant à l'enseignement supérieur de type long (CITE 5A et 6), moyennes qualifications correspondant à l'enseignement secondaire supérieur et enseignement supérieur de type court (CITE 3, 4 et 5B) et basses qualifications correspondant à l'enseignement primaire et secondaire inférieur (CITE 0, 1 et 2).



Dans le même temps, l'importance dans l'emploi des services non marchands (définis comme l'ensemble des branches d'activités de NN à TT dans les comptes nationaux) a augmenté, leur part dans le total des heures travaillées passant de 39,0 % en 2000 à 44,1 % en 2010 et à 44,8 % en 2013. Toutes les branches d'activité composant les services non marchands ont connu, entre 2000 et 2010, une augmentation des heures prestées par les salariés, à l'exception des activités des ménages en tant qu'employeurs. Au sein des services non marchands, les branches d'activité dont l'importance en termes de volume de travail a le plus augmenté sont les services administratifs et de soutien (de 16 % en 2000 à 19 % en 2010) et l'hébergement médico-social et l'action sociale (de 10 % à 12 %). En revanche, l'importance relative de l'administration publique (de 32 % à 30 %) et des activités des ménages en tant qu'employeurs (de 5 % à 3 %) a diminué entre 2000 et 2010.

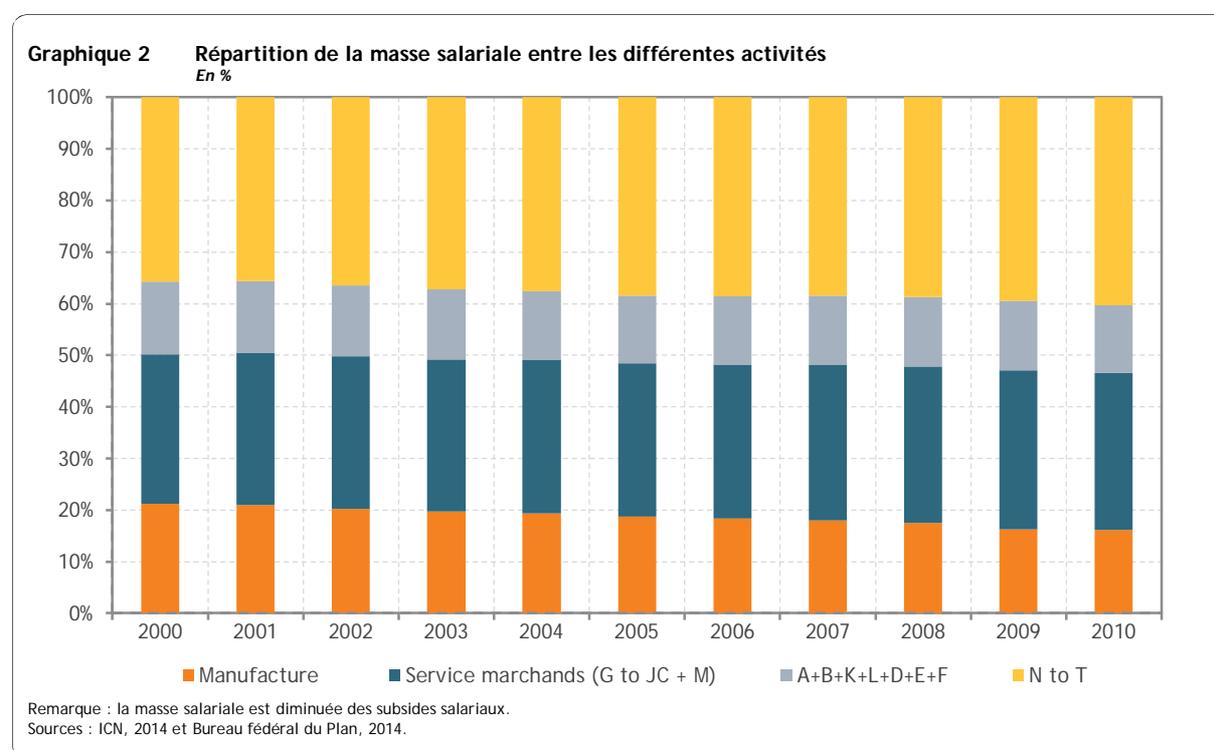
La part des services marchands hors activités financières et immobilières a aussi augmenté mais de façon nettement moins prononcée, passant de 29,0 % en 2000 à 29,7 % en 2010. Depuis, cette part est restée quasi stable et est de 29,6 % en 2013. Toutes les branches d'activité composant cette catégorie ont connu, entre 2000 et 2010, une augmentation des heures prestées par les salariés, à l'exception des branches de transports et entreposage et des télécommunications. Au sein des services marchands, la part des activités juridiques, comptables et de gestion dans le volume de l'emploi salarié est passée de 10 % en 2000 à 12 % en 2010 et celle du commerce est passée de 43 % à 45 %. À l'opposé, la branche transports et entreposage a enregistré la plus forte contraction de la part dans les heures travaillées, passant de 27 % en 2000 à 23 % en 2010.

Les autres activités qui regroupent les activités primaires, financières et immobilières, les industries de réseau et la construction ont une part dans l'emploi en très léger déclin, passant de 12,1 % en 2000 à 11,5 % en 2010. Toutes les branches d'activité composant cette catégorie ont enregistré une augmentation des heures prestées par les salariés entre 2000 et 2010 à l'exception des industries extractives et

surtout des activités financières et d'assurance dont les heures travaillées se contractent de 12 % sur la période considérée.

Une évolution comparable de l'importance relative des différentes catégories d'activités est aussi visible en termes de masse salariale déduction faite des subsides salariaux, c'est-à-dire en termes de coût effectif du travail pour l'employeur (graphique 2).

La part de l'industrie manufacturière dans la masse salariale totale passe ainsi de 21,2 % en 2000 à 16,1 % en 2010. Cette tendance se poursuit dans les années récentes puisque cette part n'est plus que de 15,3 % en 2013. La part de l'industrie manufacturière est plus importante en termes de masse salariale qu'en termes de volume de travail, traduisant un niveau de coût salarial horaire moyen plus élevé que celui de l'économie dans son ensemble.



La part des services non marchands dans la masse salariale augmente sur la période considérée, passant de 35,7 % en 2000 à 40,3 % en 2010 et à 41,3 % en 2013. Cette part est donc inférieure à la part des services non marchands en termes de volume de travail, traduisant un niveau de coût salarial horaire moyen dans ces services plus faible que celui de l'économie dans son ensemble.

La part des services marchands hors activités financières et immobilières dans la masse salariale augmente légèrement sur la période considérée, passant de 28,9 % en 2000 à 30,5 % en 2010 et se stabilise ensuite à 30,4 % en 2013.

Les autres activités ont une part dans la masse salariale légèrement en baisse, passant de 14,2 % en 2000 à 13,1 % en 2010.

2.3. Évolution des caractéristiques de la main-d'œuvre par branche d'activité

Trois caractéristiques importantes des salariés ont été prises en compte pour l'analyse : le genre, l'âge et les qualifications.

a. Féminisation de la main-d'œuvre

Globalement, la féminisation du volume de travail salarié a continué à progresser relativement rapidement en Belgique au cours de la période examinée. La part des heures prestées par des salariées passe ainsi de 39 % en 2000 à 43 % en 2010. Mais tant le degré de féminisation que son évolution sur la période considérée sont très hétérogènes entre les branches d'activité (tableau 1).

En 2000, les branches d'activité présentant le degré de féminisation le plus élevé se trouvent dans les services non marchands avec une majorité de branches d'activité dans lesquelles plus de la moitié des heures sont prestées par des femmes. Il s'agit en particulier des branches suivantes : activités des ménages en tant qu'employeurs (94,8 %), activités pour la santé humaine (77,2 %), hébergement médico-social et action sociale (74,4 %), enseignement (63,1 %) et autres activités de services (60,8 %). À l'opposé, aucune branche d'activité de l'industrie manufacturière ne compte une majorité de femmes mais deux branches présentent une part des heures prestées par des salariées relativement élevée. Il s'agit de l'industrie textile (45,9 %) et de l'industrie pharmaceutique (41,6 %). Dans les services marchands hors activités financières et immobilières, seule la branche publicité et autres activités spécialisées a la majorité des heures prestées par des salariées (50,7 %). Mais deux autres branches de cette catégorie d'activité présentent une part relativement élevée : hébergement et restauration (48,1 %) et activités juridiques, comptables et de gestion (47,3 %). Dans les autres activités, la branche activités immobilières a, en 2000, la majorité des heures prestées par des salariées (51,5 %). La part des salariées est aussi relativement élevée dans les activités financières et d'assurance (44,6 %).

Si pour l'ensemble de l'économie, l'évolution entre 2000 et 2010 est caractérisée par une augmentation de la part des heures prestées par des salariées, douze branches d'activité connaissent l'évolution opposée. Il s'agit de cinq branches de l'industrie manufacturière (industrie textile, industrie alimentaire, fabrication de produits informatiques, fabrication d'équipements électriques et autres industries manufacturières), de quatre branches des services marchands hors activités financières et immobilières (hébergement et restauration, édition, audiovisuel et diffusion, activités informatiques et publicité et autres activités spécialisées), de deux branches appartenant à la catégorie autres activités (production et distribution d'eau et activités immobilières) et de la branche activités des ménages en tant qu'employeurs.

En 2010 comme en 2000, sept branches d'activité ont une majorité des heures prestées par des salariées. Pour six d'entre elles, il s'agit des mêmes branches d'activité appartenant aux services non marchands. Par contre, dans la branche publicité et autres activités spécialisées, la majorité des heures n'est plus prestée, en 2010, par des salariées. Par contre, cette année-là, la branche activité de services administratifs et de soutien compte une part des heures prestées par des salariées légèrement supérieure à 50 %.

Les branches d'activité dans lesquelles les salariées sont très peu présentes restent aussi les mêmes. Il s'agit des industries extractives, de la métallurgie et de la construction. La part des heures prestées par des salariées dans ces trois branches augmente cependant sur la période considérée.

Tableau 1 Part des heures prestées par les femmes en 2000, 2005 et 2010
En % des heures prestées par l'ensemble des salariés de la branche d'activité

Branches d'activité	2000	2005	2010
Agriculture (AA)	30,4	30,8	32,3
Industries extractives (BB)	7,4	8,3	8,6
Industrie alimentaire (CA)	30,8	31,4	31,4
Industrie textile (CB)	45,9	43,0	43,8
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie (CC)	21,3	20,4	20,9
Cokéfaction et raffinage (CD)	15,1	19,4	19,5
Industrie chimique (CE)	16,7	18,1	18,1
Industrie pharmaceutique (CF)	41,6	43,6	44,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG)	14,8	14,8	14,8
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	8,5	8,9	9,6
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	30,8	26,2	27,0
Fabrication d'équipements électriques (CJ)	22,8	24,1	20,5
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	10,2	10,8	12,0
Fabrication de matériels de transport (CL)	10,7	12,2	13,3
Autres industries manufacturières (CM)	20,3	19,6	18,6
Production et distribution d'électricité, de gaz (DD)	13,6	19,5	23,8
Production et distribution d'eau (EE)	17,0	16,9	16,9
Construction (FF)	5,6	6,4	7,6
Commerce (GG)	42,1	42,8	43,1
Transports et entreposage (HH)	20,0	20,7	21,3
Hébergement et restauration (II)	48,1	47,1	46,2
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	43,2	42,4	42,7
Télécommunications (JB)	28,7	27,5	28,8
Activités informatiques et services d'information (JC)	25,7	23,3	23,2
Activités financières et d'assurance (KK)	44,6	46,7	49,3
Activités immobilières (LL)	51,5	50,5	51,2
Activités juridiques, comptables, de gestion et d'analyses techniques (MA)	47,3	48,1	47,8
Recherche-développement scientifique (MB)	42,2	44,4	43,6
Publicité et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	50,7	49,4	48,8
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	43,6	45,0	50,2
Administration publique (OO)	39,4	41,7	44,4
Enseignement (PP)	63,1	65,2	66,9
Activités pour la santé humaine (QA)	77,2	77,2	77,8
Hébergement médico-social et action sociale (QB)	74,4	75,9	76,9
Arts, spectacles et activités récréatives (RR)	41,1	41,1	41,7
Autres activités de services (SS)	60,8	61,7	63,7
Activités des ménages en tant qu'employeurs (TT)	94,8	94,5	93,8
Total	39,1	41,4	43,4

b. Vieillessement de la main-d'œuvre

Le vieillissement de la main-d'œuvre est appréhendé par la part des heures prestées par les salariés de 50 ans et plus.

Pour l'ensemble de l'économie, le vieillissement de la main-d'œuvre salariée apparaît clairement (tableau 2). La part des heures prestées par les salariés âgés de 50 ans et plus passe ainsi de 15 % en 2000 à 22 % en 2010. Si une hétérogénéité de la part des heures prestées par les salariés les plus âgés est visible entre les branches d'activité, la tendance à un accroissement de cette part entre 2000 et 2010 est commune à toutes les branches d'activité, à l'exception de la branche production et distribution d'électricité et de gaz (DD).

En 2000, six branches d'activité ont une part des heures prestées par des salariés de 50 ans et plus supérieure à 20 %. Il s'agit des branches production et distribution d'électricité et de gaz (34,4 %), cokéfaction et raffinage (25,8 %), enseignement (25,1 %), activités immobilières (22,9 %), administration publique (22,4 %) et industries extractives (21,0 %). À l'opposé, quatre branches d'activité présentent une part des heures travaillées par des salariés de 50 ans et plus inférieure à 10 %. Il s'agit des branches activités informatiques (4,7 %), activités de services administratifs et de soutien (6,6 %), hébergement et restauration (7,6 %) et publicité et autres activités spécialisées (8,6 %).

En 2010, vingt et une branches d'activité sur les trente-sept étudiées ont une part des heures prestées par des salariés de 50 ans et plus supérieure à 20 %. Parmi celles-ci, neuf branches d'activité ont une part supérieure à 25 %. Il s'agit des branches enseignement (31,9 %), hébergement et restauration (31,0 %), télécommunications (28,7 %), cokéfaction et raffinage (27,3 %), activités immobilières (27,0 %), administration publique (26,4 %), activités financières et d'assurance (25,7 %), industries extractives (25,6 %) et activités pour la santé humaine (25,5 %). À l'opposé, il n'y a plus qu'une seule branche pour laquelle la part des heures prestées par des salariés de 50 ans et plus est inférieure à 10 %. Il s'agit de la branche activités informatiques (9,7 %).

Cette évolution de l'âge des salariés a un impact direct sur l'évolution du coût salarial dans les branches d'activité où la progression salariale est directement liée à l'ancienneté, ce qui est le cas de la majorité des branches des services non marchands.

Tableau 2 Part des heures prestées par les salariés de 50 ans et plus en 2000, 2005 et 2010
En % des heures prestées par l'ensemble des salariés de la branche d'activité

Branches d'activité	2000	2005	2010
Agriculture (AA)	11,7	13,4	15,7
Industries extractives (BB)	21,0	21,7	25,6
Industrie alimentaire (CA)	11,2	14,2	18,8
Industrie textile (CB)	13,0	17,6	23,0
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie (CC)	13,0	15,5	19,8
Cokéfaction et raffinage (CD)	25,8	26,6	27,3
Industrie chimique (CE)	18,4	19,1	23,0
Industrie pharmaceutique (CF)	12,8	12,6	14,1
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG)	14,6	16,6	19,8
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	15,8	19,5	22,7
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	13,1	13,5	17,9
Fabrication d'équipements électriques (CJ)	14,7	18,2	21,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	16,8	19,4	21,8
Fabrication de matériels de transport (CL)	11,8	14,8	21,5
Autres industries manufacturières (CM)	14,5	18,4	22,4
Production et distribution d'électricité, de gaz (DD)	34,4	26,9	23,1
Production et distribution d'eau (EE)	19,9	19,8	22,6
Construction (FF)	12,5	14,4	16,6
Commerce (GG)	11,9	13,6	16,7
Transports et entreposage (HH)	17,7	25,0	31,0
Hébergement et restauration (II)	7,6	10,6	13,9
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	14,1	18,4	20,8
Télécommunications (JB)	10,7	24,0	28,7
Activités informatiques et services d'information (JC)	4,7	7,2	9,7
Activités financières et d'assurance (KK)	19,2	23,0	25,7
Activités immobilières (LL)	22,9	24,2	27,0
Activités juridiques, comptables, de gestion et d'analyses techniques (MA)	12,7	14,2	16,1
Recherche-développement scientifique (MB)	12,9	11,4	14,7
Publicité et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	8,6	11,0	11,3
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	6,6	9,0	12,4
Administration publique (OO)	22,4	27,1	31,9
Enseignement (PP)	25,1	25,3	26,4
Activités pour la santé humaine (QA)	14,5	19,5	25,5
Hébergement médico-social et action sociale (QB)	10,5	15,0	21,3
Arts, spectacles et activités récréatives (RR)	13,6	15,1	19,0
Autres activités de services (SS)	13,6	16,6	20,4
Activités des ménages en tant qu'employeurs (TT)	12,3	13,7	17,1
Total	15,3	18,3	21,9

c. Qualification de la main-d'œuvre

La qualification de la main-d'œuvre est appréhendée par le niveau de diplôme obtenu par les salariés. Il s'agit donc d'une approximation du niveau de compétence de la main-d'œuvre, ce dernier dépend de beaucoup d'autres éléments dont notamment l'expérience professionnelle. L'évolution de la qualification est analysée à l'aide de l'évolution de la part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long.

La part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur n'a cessé d'augmenter dans l'économie belge sur la période considérée, passant de 13 % en 2000 à 17 % en 2010 (tableau 3). Cette tendance se retrouve, avec une ampleur variable, dans toutes les branches d'activité, même si l'importance relative de la main-d'œuvre qualifiée dans le volume de travail varie fortement entre les branches d'activité.

En 2000, une seule branche d'activité, recherche et développement scientifique, est caractérisée par une présence majoritaire des salariés les plus qualifiés, avec une part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long de 58,5 %. Elle est suivie par trois autres branches des services marchands : activités informatiques (44,4 %), activités juridiques, comptables et de gestion (32,8 %) et publicité et autres activités spécialisées (31,5 %). Une seule branche de l'industrie manufacturière affiche une part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long supérieure à 30 %, c'est l'industrie pharmaceutique (30,3 %). À l'opposé, seize branches d'activité ont une part des heures prestées par les salariés les plus qualifiés inférieure à 10 %. Parmi celles-ci, sept branches sont de l'industrie manufacturière (industrie alimentaire, industrie textile, travail du bois, fabrication de produits en caoutchouc et plastique, métallurgie, fabrication de matériels de transport et autres industries manufacturières), trois branches des services marchands hors activités financières et immobilières (commerce, transports et entreposage et hébergement et restauration), deux branches des services non marchands (hébergement médico-social et action sociale et activités des ménages en tant qu'employeurs) et quatre branches des autres activités (agriculture, industries extractives, production et distribution d'eau et construction).

En 2010, il n'y a toujours qu'une seule branche d'activité, recherche et développement scientifique, où la majorité des heures sont prestées par des salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long (66,4 %) mais il y a davantage de branches d'activités dans lesquelles les salariés les plus qualifiés assurent plus de 30 % du volume de travail. L'industrie manufacturière compte trois branches d'activité répondant à ce critère (cokéfaction et raffinage, industrie pharmaceutique et fabrication de produits informatiques), les services marchands en comptent quatre (activités informatiques, activités juridiques, comptables et de gestion, édition, audiovisuel et diffusion et publicité et autres activités spécialisées) et les autres activités en comptent deux (activités financières et d'assurance et production et distribution d'électricité et de gaz). Enfin, aucune branche d'activité des services non marchands ne répond à ce critère.

Tableau 3 Part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2000, 2005 et 2010

En % des heures prestées par l'ensemble des salariés de la branche d'activité

Branches d'activité	2000	2005	2010
Agriculture (AA)	3,5	4,9	5,1
Industries extractives (BB)	9,1	11,3	13,4
Industrie alimentaire (CA)	8,9	9,5	9,8
Industrie textile (CB)	4,6	6,4	7,9
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie (CC)	6,1	7,5	8,5
Cokéfaction et raffinage (CD)	29,7	37,8	42,7
Industrie chimique (CE)	19,6	21,5	21,8
Industrie pharmaceutique (CF)	30,3	32,8	35,1
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG)	8,2	9,7	10,5
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	6,5	7,8	8,9
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	24,1	34,3	34,2
Fabrication d'équipements électriques (CJ)	14,5	15,1	17,8
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	11,1	12,1	13,6
Fabrication de matériels de transport (CL)	6,1	8,0	9,9
Autres industries manufacturières (CM)	9,8	10,4	10,6
Production et distribution d'électricité, de gaz (DD)	19,0	25,3	30,0
Production et distribution d'eau (EE)	9,4	11,1	11,4
Construction (FF)	4,3	5,5	6,6
Commerce (GG)	9,1	10,9	11,9
Transports et entreposage (HH)	5,6	7,7	9,1
Hébergement et restauration (II)	3,1	4,0	4,5
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	27,3	35,5	39,9
Télécommunications (JB)	20,3	26,0	29,3
Activités informatiques et services d'information (JC)	44,4	44,7	44,7
Activités financières et d'assurance (KK)	23,4	31,4	35,0
Activités immobilières (LL)	11,4	14,0	16,0
Activités juridiques, comptables, de gestion et d'analyses techniques (MA)	32,8	37,8	40,9
Recherche-développement scientifique (MB)	58,5	65,7	66,4
Publicité et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	31,5	34,4	36,2
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	10,7	11,2	11,0
Administration publique (OO)	13,4	17,8	19,9
Enseignement (PP)	27,0	28,6	29,4
Activités pour la santé humaine (QA)	18,4	19,1	19,3
Hébergement médico-social et action sociale (QB)	8,0	8,7	9,1
Arts, spectacles et activités récréatives (RR)	16,4	21,1	23,9
Autres activités de services (SS)	17,2	20,8	23,6
Activités des ménages en tant qu'employeurs (TT)	1,2	1,9	2,4
Total	13,2	15,7	17,2

2.4. Évolution du coût salarial horaire

2.4.1. Économie totale

En 2000, pour l'économie dans son ensemble, le niveau de coût salarial horaire apparent est très proche du niveau de coût salarial horaire effectif, c'est-à-dire déduction faite des subsides salariaux (tableau 4). Les niveaux de ces deux types de coût ne sont différents que pour les services non marchands, seule catégorie d'activité pour laquelle la présence de subsides salariaux est notable en 2000.

En 2000, le coût salarial horaire est le plus élevé pour les autres activités suivies de l'industrie manufacturière, des services marchands et des services non marchands.

Tableau 4 Niveau de coût salarial horaire et évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010
En euros

	CSH apparent 2000	Variation	CSH effectif 2000	Variation
Économie totale	25,8	8,5	25,6	7,6
- Industrie manufacturière	27,4	10,3	27,4	9,0
- Services marchands	25,6	9,1	25,6	8,6
- Services non-marchands	23,8	7,9	23,2	6,9
- Autres activités	30,0	8,3	30,0	7,9

Entre 2000 et 2010, l'augmentation du coût salarial horaire apparent de l'ensemble de l'économie atteint 8,5 euros contre 7,6 euros pour le coût salarial horaire effectif, les subsides salariaux jouant un rôle grandissant sur la période considérée. C'est particulièrement le cas dans les services non marchands et dans l'industrie manufacturière, les deux catégories d'activité pour lesquelles le différentiel d'accroissement entre coût salarial horaire apparent et effectif est le plus élevé, supérieur à un euro.

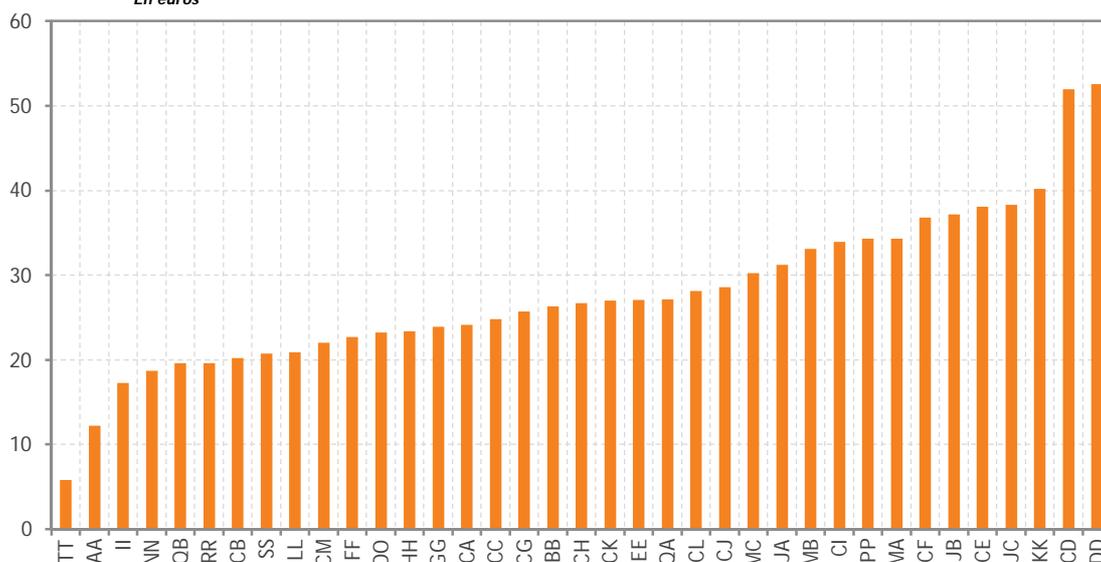
L'accroissement le plus marqué du coût salarial horaire entre 2000 et 2010 est enregistré par l'industrie manufacturière suivie des services marchands, des autres activités et des services non marchands.

2.4.2. Branches d'activité

Comme l'avait déjà souligné le rapport du GECE, l'hétérogénéité du coût salarial horaire entre branches d'activité est très forte et était déjà présente en 2000 (graphique 3).

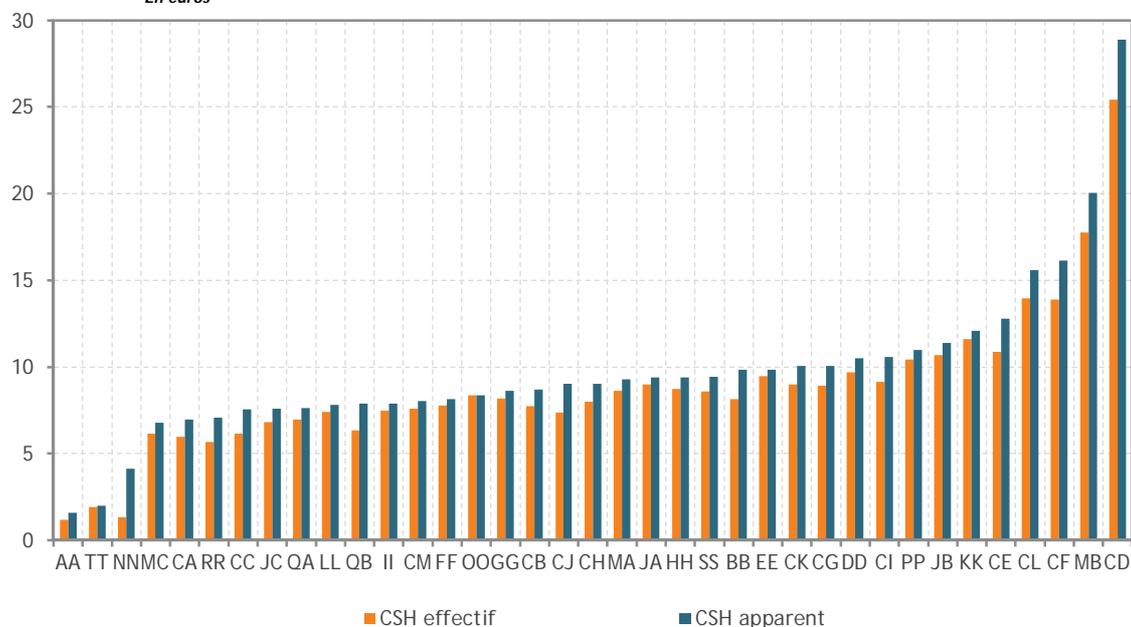
Deux branches d'activité se distinguent par un niveau particulièrement élevé de coût salarial horaire apparent, supérieur à 50 euros. Il s'agit de la production et la distribution d'électricité et de gaz (53 euros) et de la branche cokéfaction et raffinage (52 euros). À l'opposé, 4 branches d'activité ont un coût salarial horaire particulièrement faible, inférieur à 20 euros. Il s'agit des activités des ménages en tant qu'employeurs (TT), l'agriculture (AA), l'hébergement et la restauration (II) et les activités administratives et de soutien (NN).

Graphique 3 Niveau du coût salarial horaire apparent en 2000 par branche d'activité
En euros



L'évolution en euros du coût salarial horaire apparent et du coût salarial horaire effectif est à la hausse pour toutes les branches entre 2000 et 2010, mais l'ampleur de cette hausse est très variable d'une branche d'activité à l'autre (graphique 4).

Graphique 4 Évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010 par branche d'activité
En euros



Parmi les branches d'activités dans lesquelles l'augmentation du coût salarial horaire sur la période considérée a été la plus forte se trouvent les branches cokéfaction et raffinage (CD), recherche et le développement scientifique (MB), industrie pharmaceutique (CF), fabrication de matériel de transport (CL)⁵, industrie chimique (CE), activités financières (KK), télécommunications (JB) et l'enseignement (PP). Toutes ces branches ont enregistré une augmentation du coût salarial horaire de plus de 10 euros entre 2000 et 2010, que ce soit le coût salarial horaire apparent ou le coût salarial horaire effectif (tableau 5). Ces branches présentaient, en 2000, un niveau de coût salarial horaire largement supérieur au coût salarial horaire moyen de l'ensemble de l'économie.

À l'opposé, seize branches d'activité ont enregistré une progression du coût salarial horaire apparent et effectif inférieure à la moyenne nationale. Parmi celles-ci, les activités dont le coût salarial horaire a le moins progressé sont l'agriculture (AA), les activités de services administratifs et de soutien (NN) qui comprennent la plupart des entreprises agréées titres-services et les activités des ménages en tant qu'employeurs (TT). L'augmentation du coût salarial horaire effectif de ces trois branches entre 2000 et 2010 a été inférieure à deux euros alors qu'en 2000, ces branches étaient caractérisées par le niveau de coût salarial horaire le plus faible de l'économie.

Il convient de noter que la différence entre l'augmentation du coût salarial horaire apparent et effectif est la plus grande pour la branche activité de services administratifs et de soutien, branche qui a bénéficié de subsides salariaux importants, notamment via le mécanisme des titres-services.

⁵ Il convient de noter que, dans les Comptes nationaux, les primes de licenciement sont enregistrées dans la masse salariale. La fermeture d'importants sites de production automobiles sur la période considérée peut donc expliquer une partie de la forte hausse du coût salarial horaire de cette branche.

Tableau 5 Niveau de coût salarial horaire et évolution du coût salarial horaire entre 2000 et 2010*En euros*

Branches d'activité	CSH apparent 2000	Variation	CSH effectif 2000	Variation
Agriculture (AA)	12,2	1,6	12,2	1,2
Industries extractives (BB)	26,3	9,8	26,3	8,1
Industrie alimentaire (CA)	24,1	7,0	24,1	6,0
Industrie textile (CB)	20,2	8,7	20,1	7,7
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie (CC)	24,8	7,5	24,6	6,2
Cokéfaction et raffinage (CD)	51,9	28,9	51,9	25,4
Industrie chimique (CE)	38,1	12,8	38,1	10,9
Industrie pharmaceutique (CF)	36,8	16,1	36,8	13,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG)	25,7	10,1	25,7	8,9
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	26,7	9,0	26,5	8,0
Fabrication de produits informatiques, électr. et optiques (CI)	33,9	10,6	33,9	9,1
Fabrication d'équipements électriques (CJ)	28,6	9,0	28,3	7,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	27,0	10,0	26,9	9,0
Fabrication de matériels de transport (CL)	28,1	15,6	28,1	14,0
Autres industries manufacturières (CM)	22,0	8,0	22,0	7,6
Production et distribution d'électricité, de gaz (DD)	52,6	10,5	52,6	9,7
Production et distribution d'eau (EE)	27,1	9,9	27,1	9,5
Construction (FF)	22,7	8,1	22,7	7,8
Commerce (GG)	23,9	8,6	23,9	8,2
Transports et entreposage (HH)	23,4	9,4	23,4	8,7
Hébergement et restauration (II)	17,3	7,9	17,2	7,5
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	31,2	9,4	31,2	9,0
Télécommunications (JB)	37,2	11,4	37,2	10,7
Activités informatiques et services d'information (JC)	38,3	7,6	38,3	6,8
Activités financières et d'assurance (KK)	40,2	12,1	40,2	11,6
Activités immobilières (LL)	20,8	7,8	20,8	7,4
Activités juridiques, comptables, de gestion (MA)	34,3	9,3	34,3	8,6
Recherche-développement scientifique (MB)	33,1	20,0	33,1	17,7
Publicité et autres activités spécialisées (MC)	30,2	6,8	30,2	6,2
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	18,7	4,1	18,2	1,3
Administration publique (OO)	23,2	8,3	23,2	8,3
Enseignement (PP)	34,3	11,0	34,1	10,4
Activités pour la santé humaine (QA)	27,1	7,6	25,9	7,0
Hébergement médico-social et action sociale (QB)	19,6	7,9	19,1	6,3
Arts, spectacles et activités récréatives (RR)	19,6	7,1	19,6	5,7
Autres activités de services (SS)	20,8	9,4	20,7	8,6
Activités des ménages en tant qu'employeurs (TT)	5,8	2,0	5,8	1,9
Total	25,8	8,5	25,6	7,6

3. La décomposition de l'évolution du coût salarial horaire

3.1. Méthodologie

Des techniques traditionnelles de décomposition ('shift-share') permettent de mettre en évidence la contribution de différents facteurs à l'évolution du coût salarial horaire tant au niveau de l'économie dans son ensemble qu'au niveau des branches individuelles.

L'évolution du coût salarial horaire (CSH) moyen pour l'ensemble de l'économie (ou pour un groupe de branches, par exemple, l'industrie manufacturière ou les services marchands) peut être décomposée en deux effets :

- un effet 'composition' : glissement de l'emploi (heures travaillées) vers des branches avec un coût salarial horaire plus élevé (moins élevé), et
- un effet 'salaire branche' : hausse (baisse) du coût salarial horaire individuel des branches

Notant les branches par l'indice i , la part d'une branche dans l'emploi total par S_i , la différence entre deux périodes par Δ et la moyenne de deux périodes par une barre au-dessus de la variable, cette décomposition peut s'écrire comme :

$$\Delta CSH = \underbrace{\sum_i \overline{CSH}_i * \Delta S_i}_{(a)} + \underbrace{\sum_i \Delta CSH_i * \bar{S}_i}_{(b)} \quad (1)$$

Ici, (a) est l'effet 'composition' et (b) l'effet 'salaire branche'. Ce dernier peut être décomposé par branche sur base des catégories de travailleurs définies en fonction de leurs caractéristiques (q). Pour la branche i :

$$\Delta CSH_i = \underbrace{\sum_q \Delta CSH_i^q * \bar{S}_i^q}_{(b1)} + \underbrace{\sum_q \overline{CSH}_i^q * \Delta S_i^q}_{(b2)} \quad (2)$$

Le premier effet (b1) ici est l'effet 'salaire catégorie' et le deuxième (b2) est l'effet 'structure de l'emploi'. En remplaçant (2) dans (1), l'on obtient donc une décomposition en trois effets : 'composition' (a), 'salaire' (b1) et 'structure de l'emploi' (b2).

$$\Delta CSH = \underbrace{\sum_i \overline{CSH}_i * \Delta S_i}_{(a)} + \underbrace{\sum_i \sum_q \Delta CSH_i^q * \bar{S}_i^q * \bar{S}_i}_{(b1)} + \underbrace{\sum_i \sum_q \overline{CSH}_i^q * \Delta S_i^q * \bar{S}_i}_{(b2)} \quad (3)$$

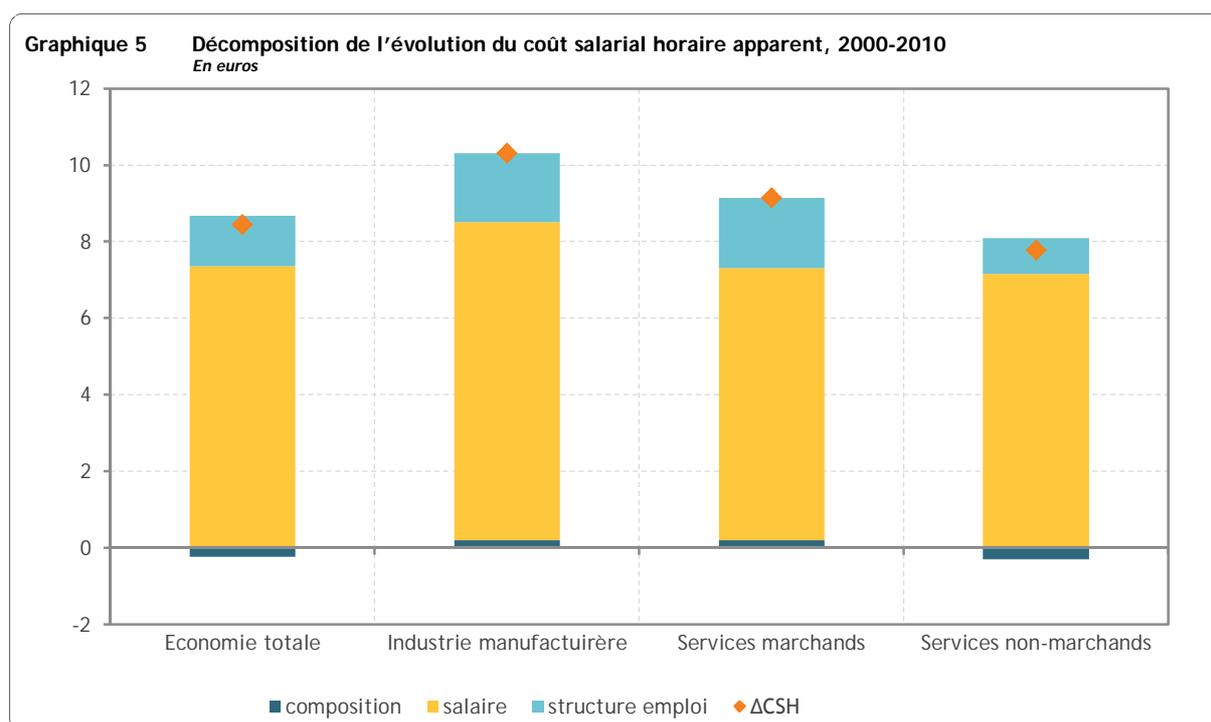
Au-delà de cette décomposition globale, l'on peut également considérer (2) comme une décomposition à part entière pour chaque branche individuelle. De même, on peut appliquer une décomposition de type (2) au coût salarial horaire moyen de toute l'économie.

3.2. Les résultats

3.2.1. Ensemble de l'économie

L'évolution du coût salarial horaire apparent de l'ensemble de l'économie, de l'industrie manufacturière, des services marchands hors activités financières et immobilières et des services non marchands a donc été décomposée en un effet de composition et un effet de l'évolution du coût salarial horaire de chaque branche d'activité, lui-même décomposé en un effet de l'évolution du coût salarial horaire de chaque catégorie de salarié et un effet de structure de l'emploi au sein de chaque branche (eq. (3)).

Comme le montre le graphique 5, l'effet de l'évolution de la distribution du volume de travail entre les branches d'activité sur l'évolution du coût salarial horaire apparent de l'ensemble de l'économie est légèrement négatif (-3 %), le volume de travail ayant davantage augmenté dans les branches d'activité dont le coût salarial horaire est relativement faible. L'effet de structure de la main-d'œuvre est positif et contribue pour 16 % à l'augmentation du coût salarial horaire, le volume de travail ayant le plus augmenté pour les catégories de travailleurs dont le niveau de salaire horaire est relativement élevé. La contribution de l'évolution du niveau de coût salarial horaire de chaque catégorie de salariés à l'augmentation du coût salarial horaire apparent de l'ensemble de l'économie s'élève à 87 %.



La décomposition de l'augmentation du coût salarial horaire apparent des services non marchands est très proche de celle observée pour l'ensemble de l'économie : l'effet de composition est aussi négatif et proche de celui observé pour l'économie totale (-4 %), l'effet de structure du volume de travail atteint 12 % et l'effet coût salarial horaire de chaque catégorie de salariés atteint 92 %.

L'industrie manufacturière et les services marchands hors activités financières et immobilières présentent une décomposition de l'augmentation du coût salarial horaire apparent relativement proche avec un effet de structure positif qui s'élève à 2 %, un effet de composition de 17 % dans l'industrie

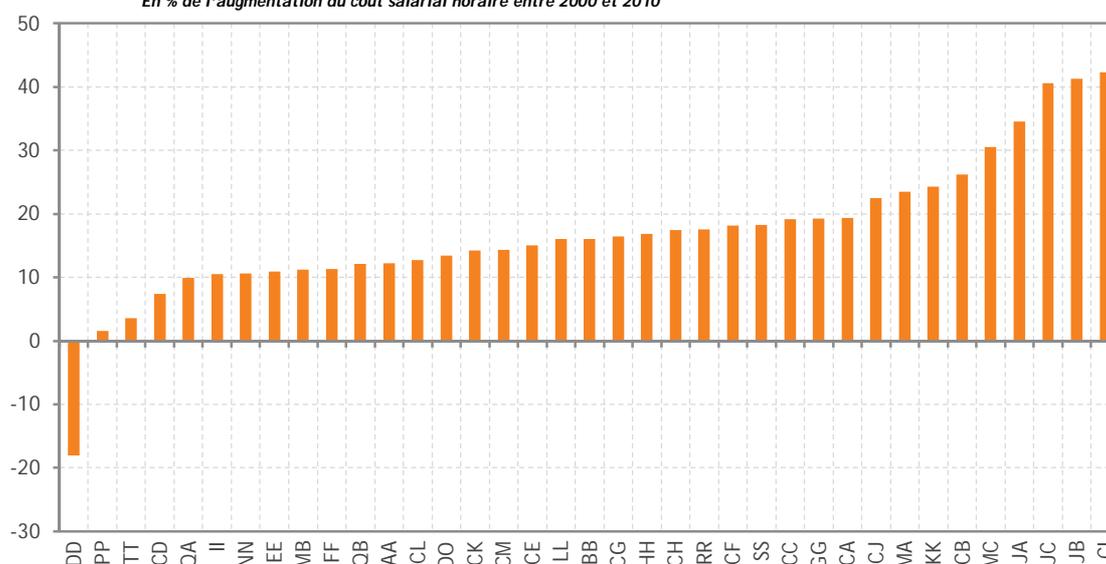
manufacturière et de 20 % dans les services marchands et un effet « salaire » de 81 % dans l'industrie manufacturière et de 78 % dans les services marchands.

3.2.2. Branches d'activité

Au niveau des branches d'activité, l'augmentation du coût salarial horaire apparent peut être décomposée en un effet de structure de l'emploi et un effet de coût salarial horaire de chaque catégorie de salariés (eq. (2)). Le graphique 6 montre le pourcentage de l'augmentation du coût salarial horaire de chaque branche qui est dû à l'effet structure de l'emploi, c'est-à-dire la variation de la part de chaque catégorie de salariés dans les heures prestées dans la branche. Le pourcentage de l'augmentation dû à l'effet salaire peut en être immédiatement déduit. L'analyse révèle donc que, dans toutes les branches d'activité, les hausses de coût salarial au sein des catégories de travailleurs (l'effet salaire) contribuent pour plus de 50 % à l'augmentation du coût salarial horaire de la branche.

L'importance de l'effet structure de l'emploi est très hétérogène entre les branches d'activité allant de -18,0 % dans la production et distribution d'électricité (DD) (les catégories les mieux payées dans cette branche enregistrant donc une diminution de leur part dans le volume de travail, ce qui peut être mis en parallèle avec l'observation de la réduction de la part des heures prestées par les salariés les plus âgés dans cette branche), seule branche d'activité à présenter un pourcentage négatif, à 42,3 % dans la fabrication de produits informatiques (CI). Les autres branches d'activité pour lesquelles l'effet de structure du volume de travail joue un rôle relativement important (supérieur à 30 %) sont toutes des branches des services marchands : télécommunications (41,3 %), services informatiques (40,6 %), édition, audiovisuel et diffusion (34,5 %) et publicité et autres activités spécialisées (30,5 %).

Graphique 6 Décomposition de l'augmentation du coût salarial horaire par branche : importance de l'effet de structure du volume de travail salarié
En % de l'augmentation du coût salarial horaire entre 2000 et 2010



Parmi les huit branches d'activité ayant enregistré la plus forte progression du coût salarial horaire sur la période examinée (une augmentation de plus de 10 euros), seules les branches télécommunication

(JB) et activités financières et d'assurance (KK) ont un effet de structure du volume de l'emploi relativement important.

Pour être en mesure de passer de la décomposition de l'évolution du coût salarial horaire apparent à celle du coût salarial horaire effectif par branche d'activité, il convient de répartir les subsides salariaux de chaque branche d'activité entre les dix-huit catégories de salariés distinguées dans l'analyse. En l'absence d'information précise permettant d'opérer cette répartition, une solution consiste à répartir les subsides salariaux proportionnellement aux heures travaillées par les salariés des différentes catégories. Une telle approche proportionnelle n'est qu'une approximation car elle répartit sur tous les travailleurs les subsides salariaux qui sont ciblés sur des catégories précises de travailleurs. Par contre, elle est exacte pour les subsides salariaux qui sont ciblés sur certaines branches ou qui sont linéaires. Les résultats de la décomposition de l'évolution du coût salarial horaire après déduction des subsides salariaux répartis proportionnellement sur les catégories de travailleurs sont présentés et commentés en annexe. En ce qui concerne les différences dans les résultats par rapport à la décomposition de l'évolution du coût salarial horaire apparent, il est à noter que la déduction des subsides salariaux influence principalement l'effet salaire, tandis que l'effet structure est relativement stable. Pour aucune des branches d'activité, la différence de l'effet structure ne dépasse 5 % de la valeur de cet effet dans la décomposition de l'évolution du coût salarial horaire apparent.

4. Conclusions

La décomposition de l'augmentation du coût salarial horaire belge entre 2000 et 2010 comporte trois effets : *l'effet de composition* qui rend compte de la contribution du changement de l'importance relative des branches d'activité dans les heures travaillées, *l'effet de structure de l'emploi* qui mesure la contribution du changement de l'importance relative des dix-huit catégories de salariés dans l'emploi des branches d'activité et *l'effet salaire* qui capte la contribution des évolutions du coût salarial horaire des dix-huit catégories de salariés.

L'analyse montre que tant au niveau de l'économie ou de ses principales composantes qu'au niveau des branches d'activité, c'est l'effet salaire qui domine et qui contribue pour plus de 50 % à l'augmentation du coût salarial horaire. La contribution de cet effet est la plus importante dans les services non marchands qui sont aussi les activités caractérisées par le niveau de coût salarial horaire le plus faible tant au début qu'à la fin de la période étudiée.

Au niveau de l'ensemble de l'économie, l'effet de composition apporte une contribution négative à l'augmentation du coût salarial horaire. Cette contribution négative est à mettre en parallèle avec la réduction de l'importance relative en termes de volume de travail des branches de l'industrie manufacturière et avec l'augmentation de l'importance relative des branches des services non marchands. Au sein des services non marchands eux-mêmes, l'effet de composition est aussi négatif et reflète l'augmentation de l'emploi dans des branches d'activité dont le coût salarial horaire est relativement faible. Il s'agit en particulier des services administratifs et de soutien qui comprennent les activités soutenues par le mécanisme des titres-services et dans une moindre mesure de l'hébergement médico-social et de l'action sociale. À l'opposé, cet effet de composition est positif pour l'industrie manufacturière et les services marchands hors activités financières et immobilières. Dans l'industrie manufacturière, cet effet peut être mis en parallèle avec l'augmentation de l'importance relative de l'industrie pharmaceutique et dans les services marchands avec celle des activités juridiques, comptables et de gestion.

Pour l'économie dans son ensemble, l'effet de structure de l'emploi est positif et contribue pour 16 % à l'augmentation du coût salarial horaire sur la période considérée. Cet effet peut être mis en perspective avec l'augmentation de l'âge moyen des salariés et l'augmentation de leurs qualifications. Dans les services non marchands, cet effet est positif mais plus faible (12 %). En effet, l'évolution de l'importance relative des catégories de salariés y est moins marquée. Par contre, cet effet est plus fort dans l'industrie manufacturière (17 %) mais surtout dans les services marchands (20 %) où l'importance relative de la main-d'œuvre qualifiée augmente fortement dans une majorité de branches sur la période considérée.

Au niveau des branches d'activité, l'effet de structure de l'emploi est relativement important pour cinq branches dont une branche technologique de l'industrie manufacturière, la fabrication de produits informatiques, électroniques et d'optiques, tandis que les quatre autres branches appartiennent toutes aux services marchands : les télécommunications, les services informatiques, l'édition, audiovisuel et diffusion et la publicité et les autres activités spécialisées. Toutes ces branches sont caractérisées par une augmentation importante de la part des heures prestées par les salariés détenteurs d'un diplôme

de l'enseignement supérieur. L'importance de l'effet de structure peut donc être mise en parallèle avec l'augmentation de la qualification de la main-d'œuvre dans ces branches.

Annexe : Résultats de la décomposition avec répartition proportionnelle des subsides salariaux

Le pourcentage de l'augmentation du coût salarial horaire dû à l'évolution du coût salarial de chaque catégorie est relativement élevé mais varie largement entre les branches d'activité allant de 51,3 % dans la fabrication de produits informatiques (CI) jusqu'à 119,5 % dans la production et distribution d'électricité et de gaz (DD). Sur l'ensemble de l'économie, cet effet explique 78,6 % de l'augmentation du coût salarial horaire.

Le pourcentage de l'augmentation du coût salarial horaire provenant de la variation de la part des heures prestées par les différentes catégories de salariés (l'effet salaire) s'échelonne entre -19,5 % dans la production et distribution d'électricité et de gaz à 48,7 % dans la fabrication de produits informatiques. Sur l'ensemble de l'économie, la part de l'augmentation du coût salarial horaire due à cet effet s'élève à 21,4 %.

Les branches d'activités pour lesquelles une partie relativement élevée de l'augmentation du coût salarial horaire peut être attribuée à l'effet de structure du volume de travail salarié sont, en plus de la branche fabrication de produits informatiques, les branches activités informatiques (45,1 %), télécommunications (43,9 %), édition, audiovisuel et diffusion (36,0 %), publicité et autres activités spécialisées (33,5 %), activités de services administratifs et de soutien (32,2 %), industrie textile (29,1 %) et fabrication d'équipements électriques (26,9 %).

Il convient aussi de noter que parmi les huit branches d'activité ayant enregistré la progression en valeur la plus forte du coût salarial sur la période considérée, progression supérieure à 10 euros, l'effet de structure de l'emploi joue un rôle relativement faible pour six d'entre elles. Seules les activités financières (KK) et les télécommunications (JB) ont un effet de la variation de la part des heures prestées par chaque catégorie de salariés supérieur à celui observé en moyenne pour l'ensemble de l'économie.

Tableau 6 Décomposition de l'évolution du coût salarial horaire par branche d'activité entre 2000 et 2010
En euros pour le ΔSH et en pourcentage de l'évolution pour les composantes

Branches d'activité	ΔCSH	C_EFF	H_EFF
Agriculture (AA)	1,2	83,7	16,3
Industries extractives (BB)	8,1	80,9	19,1
Industrie alimentaire (CA)	6,0	77,5	22,5
Industrie textile (CB)	7,7	70,9	29,1
Travail du bois, industrie du papier et imprimerie (CC)	6,2	77,1	22,9
Cokéfaction et raffinage (CD)	25,4	91,7	8,3
Industrie chimique (CE)	10,9	82,5	17,5
Industrie pharmaceutique (CF)	13,9	79,2	20,8
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (CG)	8,9	81,6	18,4
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (CH)	8,0	80,5	19,5
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI)	9,1	51,3	48,7
Fabrication d'équipements électriques (CJ)	7,4	73,1	26,9
Fabrication de machines et équipements n.c.a. (CK)	9,0	84,3	15,7
Fabrication de matériels de transport (CL)	14,0	86,0	14,0
Autres industries manufacturières (CM)	7,6	84,8	15,2
Production et distribution d'électricité, de gaz (DD)	9,7	119,5	-19,5
Production et distribution d'eau (EE)	9,5	88,7	11,3
Construction (FF)	7,8	88,2	11,8
Commerce (GG)	8,2	79,7	20,3
Transports et entreposage (HH)	8,7	81,9	18,1
Hébergement et restauration (II)	7,5	89,0	11,0
Édition, audiovisuel et diffusion (JA)	9,0	64,0	36,0
Télécommunications (JB)	10,7	56,1	43,9
Activités informatiques et services d'information (JC)	6,8	54,9	45,1
Activités financières et d'assurance (KK)	11,6	74,7	25,3
Activités immobilières (LL)	7,4	83,1	16,9
Activités juridiques, comptables, de gestion et d'analyses techniques (MA)	8,6	74,8	25,2
Recherche-développement scientifique (MB)	17,7	87,7	12,3
Publicité et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC)	6,2	66,5	33,5
Activités de services administratifs et de soutien (NN)	1,3	67,8	32,2
Administration publique (OO)	8,3	86,6	13,4
Enseignement (PP)	10,4	98,4	1,6
Activités pour la santé humaine (QA)	7,0	89,7	10,3
Hébergement médico-social et action sociale (QB)	6,3	85,6	14,4
Arts, spectacles et activités récréatives (RR)	5,7	78,4	21,6
Autres activités de services (SS)	8,6	80,2	19,8
Activités des ménages en tant qu'employeurs (TT)	1,9	96,3	3,7
Total	7,6	78,6	21,4